



Compte rendu du conseil municipal du 05 décembre 2017

Le conseil municipal réuni le 5 décembre 2017 à 19h00 sous la présidence de M. Miguet, maire a approuvé les points suivants :

- Décisions modificatives budgétaires
- Intégration d'un terrain dans le domaine communal secteur Pré des Bordes
- Convention avec la fondation du patrimoine – subvention réparation église
- Vente d'une parcelle boisée sur le territoire de la Brosse Montceaux
- Plan local de l'habitat de la CCPM
- Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor Public

